

Commune de Montmurat

Compte rendu du Conseil Municipal

Date : 28 décembre 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 28 décembre 2015 à vingt heures à la salle de réunion sur la convocation de Monsieur Patrick LE RAY, maire de Montmurat.

Convocation du 22 décembre 2015.

Etaient présents : Mr LE RAY, Mr LATAPIE, Mr BOUTARIC, Mme LATAPIE Mr LATREMOLIERE, Mr BOSC, Mme CERLES, Mme RATTIER, Mme CARRIE.

Etait absente : Mme Noël

Secrétaire de séance : Mr LATAPIE Michel

Approbation du compte rendu de la séance du 28 novembre 2015 .

Après lecture, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR

Le projet de réhabilitation de la voie communale du cimetière et de sa mise en sécurité peut être éligible à la DETR, un dossier sera déposé.

2. Réflexion sur la création d'un poste d'agent administratif de seconde classe

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réfléchir à la création d'un poste d'agent administratif pour l'aide au secrétariat : dématérialisation, aide au classement des archives, plan de communication pour les locations, gîtes, appartement et salle des fêtes, pour la vente des terrains du hameau du rozier.

La création d'une régie pourrait être envisagée avec la création d'un compte de recettes pour l'encaissement des loyers et des recettes pour l'occupation de la salle des fêtes, du télécentre et de l'aire de camping car.

En attendant, la commune demandera les services de Mme Valérie BOURDILLAT pour trois heures par semaine au tarif de 15 euros de l'heure.

3. Délibérations budgétaires

Trois délibérations ont été prises : rectification de la reprise du déficit antérieur au budget 2015, délibération pour reprise des amortissements de l'étude du projet village hôtel, délibération autorisant Monsieur le maire à régler des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses inscrites au budget 2015 en attendant le budget 2016.

La délibération attribuant les indemnités de conseil et de budget au trésorier en poste, Mr Didier SAIGNIE, a été votée.

4. Vœux 2016

A l'occasion des vœux 2016, toutes les Montmuratoises et Montmuratois sont invités à venir partager la Galettes des Rois le dimanche 17 janvier à 14 h 30 à la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance.

